



LE petit LIEN

du Sacré-Cœur et de Saint-Bernard

Horaires des célébrations de Semaine Sainte

Rameaux – samedi 23 à 18h00 à Saint-Bernard et dimanche 24 à 11h00 au Sacré-Cœur.

Mardi Saint - 26 mars - 18h00 Messe Chrismale à la cathédrale de Nanterre.

Mercredi Saint - 27 mars - de 16h00 à 20h00 - Sacrement de la Réconciliation au Sacré-Cœur. La Messe sera célébrée entre 18h00 et 18h30.

Jeudi Saint - 28 mars - Messe de la Cène du Seigneur à 19h00 au Sacré-Cœur. Temps de prière devant le reposoir jusqu'à 22h00.

Vendredi Saint - 29 mars - Chemin de Croix à 15h00 au Sacré-Cœur. Célébration de la Passion du Seigneur à 19h00 à Saint-Bernard.

Samedi Saint - 30 mars - Veillée Pascale à 21h00 au Sacré-Cœur.

Dimanche de Pâques - 31 mars - Messe de Pâques, à 11h00 au Sacré-Cœur, avec le baptême des enfants en âge scolaire Kanelle Sarah, Slayane et Samuel Kong.



L'ACO vous invite samedi 9 mars de 14h00 à 17h
Paroisse du Sacré Cœur 360 rue Gabriel Péri Colombes

Informations pratiques

Église Sacré-Cœur - 360 rue Gabriel Péri 92700 Colombes – 01 42 42 25 18 – 07 80 45 70 06
secretariat@paroissepetitcolombes.fr

Chapelle Saint-Bernard - 22 avenue de l'Europe 92700 Colombes – 01 42 42 78 40
saintbernardcolombes@gmail.com

Accueil Sacré-Cœur (derrière l'église) – mercredi 16h-17h30 et samedi 14h30-16h.

Accueil Saint-Bernard – samedi 11h-12h.

Messes en semaine au Sacré-Cœur : à 18h00 les mercredis et à 9h00 les vendredis.

Messes dominicales : samedi 18h00 à Saint-Bernard – dimanche 11h00 au Sacré-Cœur.

Editorial - Départ du P. François Ollivier.



Le Père François OLLIVIER a été rappelé à Dieu le 18 février 2024 à l'âge de 96 ans, dans sa 71^e année de sacerdoce. Il est né le 14 janvier 1928 à Saïgon au Vietnam. Il sera ordonné prêtre le 29 juin 1953 à Paris, et rejoindra le diocèse de Nanterre à sa création en 1966. De 1953 à 1959, il est vicaire à Saint-Pierre – Saint-Paul de Clamart ; de 1959 à 1967 : vicaire à Saint-Pierre de Neuilly ; de 1967 à 1972 : curé de Saint-Jean-Porte-Latine d'Antony ; de 1976 à 1985 : curé de Sainte-Magdeleine du Plessis-Robinson ; de 1985 à 1990, il est vicaire à Notre-Dame de Malakoff, doyen du Petit-Clamart de 1984 à 1997, et vicaire épiscopal pour le monde ouvrier (jusqu'en 1995). Entre 1990 à 1999 : il est curé de Sainte-Monique de Bagneux, doyen de Bagneux-Les Blagis à partir de 1993, puis également curé de Saint-Hermeland de Bagneux à partir de 1996. De 1999 à 2003, il est vicaire décanal dans le doyenné de Nanterre, résidant à Saint-Marie-des-Fontenelles, et doyen de Nanterre, délégué diocésain à la pastorale des migrants (à partir de 1995), et prêtre accompagnateur pour l'aumônerie nationale Guyane Antilles. A partir de 2003, en situation de retraite, il rend des services dans la paroisse du Sacré-Cœur de Colombes, tout en résidant à Nanterre. Il est entré à la Maison Marie-Thérèse en novembre 2015.

Témoignages sur le P. François Ollivier

Anne - Nous garderons le souvenir d'un homme de Dieu proche de tous, toujours accessible et à l'écoute et qui a tant apporté à notre paroisse. Qu'il repose dans la paix de Dieu.

Nadine Lacle - Nous sommes émus et prions pour lui. Il nous avait préparés mon mari et moi pour notre bénédiction religieuse ici même à Colombes pendant l'année bien que nous soyons partis au Togo le célébrer en été 2007.

Christine - Je remercie de Seigneur pour tout ce que François nous a apporté, par son accompagnement bienveillant jusqu'à l'âge de 87 ans, lui dont les homélies étaient toujours abordables par tous, toujours en rapport avec les textes, très profondes mais aussi ancrées dans la vie. Repose en Paix, François, et merci pour tout.

Jean-Pierre - Que Dieu accueille son âme, il était une personne très gentil appréciée de beaucoup de paroissiens. Merci père François pour tout votre dévotion et heureux d'avoir fait un bout de chemins avec vous. Il venait tous les jeudis partager avec l'équipe travaux notre repas il était aimé de tous et toutes.

Sonia - François était très à l'écoute de chacun.e. Il était accompagnateur de l'équipe Éveil à la foi quand Constance Demoures puis moi la fédérions. Il invitait l'équipe d'animation aller à son rythme et à être force de proposition pour vivre de fraternité avec les enfants. Amen !

Marie-Claude - J'ai une pensée toute particulière pour notre bon Père François Ollivier : c'est lui qui a baptisé Jade, l'aînée de mes petits-enfants. Il me reste en mémoire sa grande douceur et aussi sa petite liqueur de pêche qu'il nous avait fait goûter lors de son

repas d'adieu dans le narthex où nous étions si nombreux en présence aussi de Père Gérard avec lequel il concélébrait très souvent la messe dominicale. C'était un artisan de paix et je ne doute pas que Saint-Pierre lui ouvre les portes du Royaume des cieux. Que Dieu ait son âme.

Suzelle - Je ne l'ai pas connu, il semblait être apprécié ... Je souhaite qu'il soit reçu dans la lumière de notre Père.

Maguy - La communauté est en deuil notamment celle des antillais qu'il a beaucoup accompagné. Nous sortons de la chapelle, où s'est déroulée la messe d'obsèques de François. La paroisse était dignement représentée par différents membres des 2 églises. Il part pour sa dernière demeure dans l'Allier afin d'y être inhumé.

Rendons grâce à Dieu pour tout le ministère que le Père François Ollivier a accompli au service de l'Église et confions-le à la miséricorde du Seigneur.

Carnet Paroissial

Obsèques

16 février - Mme Odette **VASSEUR**/ 23 février - Mme Isabelle **VARIN**.

Activités du mois de mars

Lundi 4 de 17h00 à 19h00 - Approfondir la Parole à Saint-Bernard.

Mardi 5 à 14h30 - Messe à la maison de retraite **ESTEREL.**

Jeudi 7 à 14h30 - Messe à la maison de retraite **AZUR.**

Jeudi 7 à 19h30 - Heure **d'Adoration Eucharistique.**

Dimanche 10 - Messe des enfants, jeunes et familles. Troisième étape de la préparation au baptême pour les enfants en âge scolaire.

Mardi 12 à 14h30 - Messe à la maison de retraite **Tour d'Auvergne.**

Mercredi 13 à 14h30 - Messe à la maison de retraite **Korian L'Impériale.**

Jeudi 14 à 14h30 - Réunion du **MCR, salle Claverie.**

Mardi 19 à 20h30 - Réunion de **Catéchuménat à la salle Claverie.**

Groupe "Approfondir notre foi"

Lundi 4 mars 17h-19h à Saint-Bernard : Rencontre du groupe. Le groupe continue sa démarche d'intelligence de notre foi en s'appuyant sur l'évangile selon Saint Luc.

"Toi qui cherches, toi qui doutes", tu peux te joindre à nous pour découvrir plus avant à quel point Dieu nous aime !

Repères dans notre foi

"Je rendrai grâce au Seigneur en confessant mes péchés" (Ps 31,5)

"Laissez-vous réconcilier avec Dieu" (2 Co 5, 20) nous disait Saint Paul pendant la célébration du mercredi des Cendres.

Le pardon des péchés est d'abord le fruit du baptême. En recevant ce sacrement, **"l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné"** (lettre de Saint Paul aux Romains, 5, 5). Mais tout homme et toute femme pèchent de nouveau, après son baptême. Il est ainsi demandé à chaque catholique de **recevoir le sacrement de pénitence et de réconciliation**, également appelé la **confession**, au moins une fois par an avant Pâques (donc au cours du Carême).

Ce sacrement est l'un des 7 sacrements de l'Église. Il se déroule en tête-à-tête entre le baptisé et le prêtre qui l'accueille. Personne d'autre n'écoute cet échange et le prêtre ne dira jamais à personne ce qu'il entend pendant cette confession.

1) Je suis d'abord accueillie par le prêtre.

2) Puis j'énonce assez factuellement les péchés dont j'ai conscience et dont je me repends. L'idée est d'aller droit aux éléments, sans détours, sans chercher à me justifier, de reconnaître **"que j'ai péché en pensée, en paroles, par action et par omission"** (Prière **"Je confesse à Dieu"**).

3) Cet énoncé est conclu par une formule qui exprime mon regret, ma volonté de lutter contre le péché et d'accueillir plus avant l'amour de Dieu.

4) Le prêtre prend alors brièvement la parole.

5) Je suis ensuite invité à dire un "acte de contrition" dans lequel je demande à Dieu d'accueillir mon repentir et d'envoyer son Esprit Saint.

6) Le prêtre prononce enfin la formule d'absolution : **"Que Dieu notre Père vous montre sa miséricorde ! Par la mort et la Résurrection de son Fils, il a réconcilié le monde avec lui et il a envoyé l'Esprit Saint pour la rémission des péchés ; par le ministère de l'Église, qu'il vous donne le pardon et la paix ! Et moi, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, je vous pardonne tous vos péchés"**.

Pour conclure, j'en viens à ce verset du psaume 31 qui donne son titre à ce billet, **"Je rendrai grâce au Seigneur en confessant mes péchés"** (Ps 31,5). Dans ce verset, confesser ses péchés est une manière de remercier Dieu (traduction de "rendre grâce"). On est fort loin de certains discours sur la culpabilité. Oui, en me confessant, je remercie Dieu pour son amour, sa miséricorde, dans laquelle je mets toute ma confiance. Je me confesse pour que ce péché ne m'éloigne pas de lui. Je "rends grâce" car il me permet de revenir vers lui.

Et cette confiance s'adresse aussi au prêtre qui, en recevant ma confession, est d'abord le témoin privilégié de cette tendresse de Dieu à mon égard. Vous craignez de vous emmêler dans la démarche ? Le prêtre est là pour vous aider.

Ayez confiance, **"car si notre cœur nous accuse, Dieu est plus grand que notre cœur, et il connaît toutes choses"** (1 Jn 3,20).

Philippe DE MOURA

Texte publié sous licence (CC BY-NC-SA 4.0)